

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 144 (1964)

Vereinsnachrichten: Comité suisse de la chimie = Schweizerisches Komitee für Chemie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. Schweizerisches Komitee für die Internationale Mathematische Union

Das Komitee setzte sich zusammen aus den Herren Professoren B. Eckmann, Zürich (Präsident); J. de Siebenthal, Lausanne; H. Huber, Basel; G. de Rham, Lausanne; W. Sacher, Zürich. Es sorgte für die Verbindung zwischen der Union und der Schweizerischen Mathematischen Gesellschaft, insbesondere bezüglich der Neuaufnahmen von Mitgliedsländern der Union, internationalen Kolloquien, die von der Union unterstützt werden, Tätigkeiten der Internationalen Mathematischen Unterrichtskommission usw. Prof. G. de Rham ist gegenwärtig Präsident der Internationalen Mathematischen Union; eine Sitzung des Exekutivkomitees der Union fand in Lausanne statt.

B. Eckmann

4. Comité suisse de la chimie Schweizerisches Komitee für Chemie

I. Composition. Une seule modification est survenue dans la composition du Comité: le représentant de la Société suisse de biochimie est l'actuel président de cette société, le professeur P. Favarger (Genève), en remplacement du professeur K. Bernhard (Bâle).

II. Activités nationales. Les affaires courantes ont été liquidées soit par correspondance, soit au cours de la Réunion annuelle du Comité.

III. Relations internationales. Comme événements importants il faut signaler la XXII^e Conférence de l'Union internationale de chimie pure et appliquée, qui a eu lieu à Londres du 5 au 9 juillet 1963, ainsi que le XIX^e Congrès international de chimie, également à Londres, du 10 au 17 juillet 1963.

a) Conférence: Parmi les décisions prises, il y a lieu de signaler notamment l'adoption de nouveaux statuts.

Voici les modifications les plus importantes, introduites:

1^o Conseil: Comme par le passé, chaque organisme adhérent et qui représente un pays, a droit à un nombre de délégués variant maintenant de 1 (au lieu de 2) à 6 selon l'importance du pays en question. Le Conseil doit approuver le choix de la catégorie, proposé par chaque organisme adhérent; le montant de la cotisation annuelle varie comme suit selon les catégories: A1 (2600 \$), A2 (5000 \$), A3 (10000 \$), A4 (25000 \$), toutes à 6 délégués; B1 (800 \$), B2 (1600 \$), 4 délégués; C (450 \$), 2 délégués; D (100 \$), 1 délégué. (La Suisse reste dans la catégorie A1.)

Les décisions du Conseil en matière scientifique sont prises à la majorité des délégués prenant part au vote; la procédure pour des questions de nomenclature, symboles, étalons, etc. prévoit comme par le passé un délai d'attente pendant lequel les organismes adhérents peuvent formuler des

objections, la décision définitive n'intervenant qu'à une deuxième Réunion du Conseil. En matière non scientifique (p.ex. élections), le vote intervient par délégation, chaque délégation ayant autant de voix que de délégués afférents à sa catégorie et toutes les voix d'une délégation étant comptées dans le même sens.

2^o L'Union est dirigée par un président, un vice-président, un secrétaire général et un trésorier. Le président est nommé pour 2 ans (au lieu de 4), il n'est pas rééligible. Le vice-président, nommé également pour 2 ans, succède automatiquement au président à la fin du mandat de ce dernier. Le secrétaire général et le trésorier sont nommés pour 4 ans, et rééligibles.

3^o Le bureau (qui se réunit au moins une fois par an) comprend, outre les 4 mandataires nommés sous 2, le président sortant de charge, les présidents des divisions (anciennes sections, toujours 6), et au moins 10 membres (actuellement 12) nommés par le Conseil. Le bureau assure la marche de l'Union entre les Réunions bisannuelles du Conseil.

Le bureau désigne parmi ses membres un Comité exécutif de 8 membres, dont le président, le vice-président, le secrétaire général, le trésorier et le président sortant de charge.

4^o Les anciennes sections s'appellent maintenant divisions; elles sont créées, modifiées ou supprimées par le Conseil; comme par le passé les activités scientifiques de l'Union leur sont confiées. Leur organisation interne est pratiquement celle des anciennes sections. Les divisions actuelles peuvent créer dans leur sein non seulement des commissions (comme jusqu'à présent) mais encore des sections dirigées par un Comité de section; la constitution de sections et la composition de leur Comité doivent être approuvées par le Conseil.

5^o Langue de l'Union: Le texte anglais fait foi (au lieu du texte français; innovation approuvée par la délégation française) et l'anglais devient la langue officielle de l'Union pour quatre ans.

b) Congrès: Le Congrès de Londres, consacré à la chimie organique, la chimie minérale, la chimie physique et la chimie appliquée, s'est déroulé dans une excellente atmosphère. Une des vingt conférences générales a été faite par le professeur Eschenmoser (EPF, Zurich).

c) Futures Réunions de l'Union internationale de chimie: La prochaine conférence et le prochain Congrès international de chimie auront lieu en 1965 à Moscou, à la suite d'une invitation faite par l'Académie des Sciences de l'URSS.

d) Composition du Bureau nommé à Londres: président: Lord Todd (Royaume-Uni); vice-président: professeur Klemm (Allemagne); secrétaire général: Dr Morf (Suisse); trésorier: professeur Baylar Jr. (USA); président sortant: professeur Noyes (USA); professeur Schwab (Allemagne, prés. div. de chimie physique); professeur J. de Boer (Pays-Bas, prés. div. de chimie minérale); professeur L. Marion (Canada, prés. div. de chimie organique); professeur W. Sperry (USA, prés. div. de chimie biolo-

gique); professeur H. Malissa (Autriche, prés. div. de chimie analytique); professeur R. Truhaut (France, prés. div. de chimie appliquée) et 12 autres membres élus.

Le président: *E. Cherbuliez*

5. Schweizer Komitee der Internationalen Union für reine und angewandte Physik

Im September 1963 fand in Warschau die Generalversammlung der Union statt. Die von unserem Komitee unterbreiteten Wahlvorschläge sind alle angenommen worden. Aus unserem Lande wurden folgende Herren gewählt:

Esekutivkomitee: Prof. J. Jauch, Genf; Kommission für Symbole und Einheiten: Prof. J. Rossel, Neuenburg; Kernphysik kleiner Energien: Prof. P. Huber, Basel (Präsident); Kernmassen: Prof. H. Staub, Zürich (korrespondierendes Mitglied); Halbleiter: Prof. G. Busch, Zürich; Akustik: Prof. W. Furrer, Bern (Präsident).

Der Präsident: Prof. Dr. *P. Huber*

6. Schweizerische Kommission für die Internationale Biologische Union

Die «International Union of Biological Sciences» hat im Jahre 1963 keine Delegiertenversammlung abgehalten; für unsere Kommission bestand kein Anlass für eine Sitzung.

Prof. Dr. *Max Geiger-Huber*

7. Schweizer Komitee der Internationalen Radio-Wissenschaftlichen Union (URSI)

Das Nationalkomitee führte seine Jahrestagung 1963 am 6. Dezember im Institut für exakte Wissenschaften der Universität Bern durch. Im Anschluss an die Begrüssung der zahlreichen Teilnehmer aus Wissenschaft, Industrie und Verwaltung berichtete der Unterzeichneter über die 14. Vollversammlung, Tokio 1963; dann folgten die Vorträge von Prof. Dr. J.-P. Blaser, über «Ionosphärenforschung mit Raketen und Satelliten» und Dipl.-Ing. W. Klein, über die «Ergebnisse der 10. Vollversammlung des CCIR und der Space Radio Communication Conference, Genf 1963».